



RÉSULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 26
Voix favorables : 26
Voix défavorables : 0
Abstention : 0

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 24 mai 2022

Délibération
n° CA 2022-50

Ajustement tarifaire 2022-2023
Formation professionnelle
École de Management - TSM

Vu le code de l'éducation pris notamment en ses articles L712-3 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article unique

Au titre de l'année universitaire 2022-2023, le tarif de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) proposé par l'École de Management - TSM pour les salariés des établissements et organismes membres de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées (UFTMP), à hauteur de 2 300 €, est adopté.

Le Président du Conseil d'Administration

Hugues KENFACK